

ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS
PROVINCIAUX DU QUÉBEC
1981, rue Léonard-De Vinci
Sainte-Julie (Québec)

RÉSUMÉ DU CONSEIL DE DIRECTION

DES 8, 9, 10 ET 11 SEPTEMBRE 2009
Au Manoir Victoria de Québec

Voici un compte-rendu des principaux sujets qui ont été traités lors du Conseil de direction de septembre 2009.

Si des questions sont soulevées à sa lecture, n'hésitez pas à contacter votre directeur régional qui pourra assurément vous répondre ou vous référer au membre de l'Exécutif concerné, s'il y a lieu.

Remarques d'intérêt général de l'APPQ

Ø Association canadienne de police (ACP)

Le président, M. Jean-Guy Dagenais, explique aux membres du Conseil que l'APPQ est membre de l'Association canadienne de police (ACP) depuis 2003. Il souligne également que depuis 20 ans il y a un agent exécutif qui était permanent à l'ACP. M. Dagenais mentionne également qu'avec la présente conjoncture économique, il y a une partie importante des revenus qui provient de Xentel et de CBU qui a fondu durant la dernière année. L'ACP a décidé de réduire les dépenses, le conseil d'administration et d'annuler une assemblée générale annuelle pour faire des économies.

De plus, M. Dagenais mentionne qu'il y a eu une problématique, en effet le conseil d'administration a été informé que certains employés utilisaient des cartes corporatives à des fins personnelles. M. Dave Griffin s'est servi de cette carte, entre autres, pour acheter des médicaments, ce qui a été mal vu par l'ACP. Cependant, dans son contrat, le paiement des frais pour médicaments est prévu par son assurance. On a donc demandé à M. Griffin de régler la note et celui-ci ne l'a pas fait en disant que c'était comme un lien contractuel avec lui.

Par la suite, le président, M. Jean-Guy Dagenais, explique aux membres du Conseil, à huis clos, sa rencontre avec le Premier ministre du Canada, M. Stephan Harper. Il semble que la relation du Président de l'ACP avec le PMO est questionnable.

Il est donc proposé et accepté unanimement que, suite aux rencontres et aux décisions prises par le Conseil d'administration de l'ACP, de se retirer de l'Association canadienne police (ACP).

Affaires non terminées

Ø Griefs en négociations

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, n'a aucun commentaire sur les griefs de son département et aucune question n'est posée.

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, fait état de plusieurs dossiers de griefs de son département qui ont trait à des relevés provisoires où il y a demandes de remboursements.

En ce qui a trait à ses dossiers d'assistances judiciaires, M. Painchaud mentionne qu'il y a certains types de demandes qui sont refusées.

M. Guy Lapointe demande des exemples de cas et M. Painchaud lui répond des cas qui subviennent à l'occasion du travail, mais indirectement liés, des cas d'entrave, entre autres. M. Painchaud donne d'autres exemples.

Ø Discipline

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, parle du départ de Mme Martine Perreault et de l'arrivée de M. Jocelyn Latulippe en remplacement de Mme Perreault comme inspecteur-chef.

M. Painchaud mentionne qu'il y a eu quelques rencontres avec M. Gaston Bellemare qui a été nommé coordonnateur à la DAI et il souligne également que M. Pierre Scalabrini a été nommé à la Poursuite.

De plus, au niveau disciplinaire, la Sûreté du Québec attaquera un nouveau code de discipline bientôt et le but de ce nouveau code est de maximiser les délais, avoir une meilleure efficacité et assurer une défense pleine et entière aux membres.

M. Sylvain Viel demande s'il y a toujours une ouverture pour une étape de conciliation en matière disciplinaire.

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, répond que oui, le responsable dit qu'il veut une approche bien humaine.

Ø Déontologie

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, parle du CRDP qui aura lieu en décembre à Gatineau. Me Nadine Touma abordera les membres du Conseil sur la thématique du profilage racial. Me André Fiset, lui, fera un exposé sur la police de la police, au niveau des enquêtes indépendantes. Pour ce qui est de Me Robert De Blois, il touchera le volet internet au travail, le vol de temps relié au Web, etc., ainsi que le CRPQ, à savoir ce qu'il en est de la jurisprudence disciplinaire. Il y aura aussi une présentation de Me Alain Rousseau sur l'arrêt McNeil.

Ø Arbitrages en cours

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, parle des arbitrages de son département.

Dossiers de discrimination et de harcèlement

Premier dossier

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, apporte un premier dossier et mentionne que tout le dossier a bougé dans les dernières semaines et qu'on attend le retour des Relations de travail.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, a été avisé de mettre le dossier à l'ordre du jour du CPC pour annoncer l'arbitrage. Les avocats sont déjà choisis pour l'arbitrage.

Il est proposé et accepté unanimement de référer ce premier dossier de grief en arbitrage.

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, fait, par la suite, un résumé du dossier à huis clos.

Deuxième dossier

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, apporte un deuxième dossier et mentionne qu'il y a trois journées d'audition. Il mentionne également qu'une autre date était fixée pour la fin de la semaine du 14 septembre, mais cela a été reporté.

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, explique ce dossier à huis clos.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, parle des arbitrages de son département.

Opération Diamant

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil que l'arbitrage de ce dossier est terminé. On mentionne que M. Gilles

Lavoie, l'arbitre au dossier, est un arbitre d'expérience et que nous attendons sa décision.

Le litige était que les membres avaient été démobilisés à l'hôtel sans pouvoir retourner à leur domicile, malgré qu'un DGA ne les a rencontrés que le lendemain pour un «debriefing» d'opération.

Arbitrage - article 24

En ce qui a trait à l'arbitrage de l'article 24, le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, souligne qu'il y a un problème de date pour rencontrer l'arbitre.

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, parle des arbitrages de son département.

Congédiement pour facultés affaiblies

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les membres du Conseil que l'arbitre doit recevoir un dernier document pour savoir s'il remplace le congédiement pour une sanction disciplinaire dans un dossier bien donné dont les noms sont préservés à huis clos.

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, revient et discute de certains autres de ses dossiers à huis clos.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, revient à ses dossiers.

Dossier Caniapiscau

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil que l'APPQ s'est entendue sur la plupart des points et que le quantum est calculé, mais qu'il y a encore une divergence au niveau du logement. La Sûreté du Québec évaluera son alignement pour un avis juridique, notamment pour ce qui est des profits lors de la vente de résidences.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, répond que la jurisprudence au Québec ne nous avantage pas sur le sujet.

Rapport sur les comités et sous-comités de l'APPQ

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, passe les comités et sous-comités de son département.

Ø Sous-comité d'Équipement

Crédits-points

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne que la prochaine réunion des membres du sous-comité d'Équipement aura lieu le 29 septembre 2009. Lors de la dernière réunion, l'employeur a signifié son refus pour que les membres puissent se servir de leurs crédits-points à leur guise sans aucune forme de restriction. L'employeur tient à tenir toutes les formes de restriction au niveau de l'émission de l'équipement, afin de contrôler les inventaires.

Pneus d'hiver

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne que des tests ont été faits et que les ingénieurs ont leur propre méthodologie. On devrait avoir un retour le 29 septembre prochain pour ce qui est de la profondeur des rainures.

Projet Cisaille

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, souligne aux membres du Conseil que la Sûreté du Québec est entièrement fermée pour ce qui est de l'équipement pour les enquêteurs, entre autres, qui réclament certains équipements pour le projet Cisaille, et ce, pour entrer dans les bois.

Casque de motoneige

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, parle du nouveau casque Bombardier, «full face», qui a été sélectionné et présentement distribué dans les unités d'urgence. Par la suite, ces casques seront distribués dans les autres unités.

T-shirt noir

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne que le t-shirt noir qui se portera en dessous des chemises a été sélectionné et la distribution est prévue. Toutefois, comme la Sûreté du Québec est peu fiable pour les dates, M. Rolland préfère ne pas s'avancer sur une date de distribution.

Casque pour les motos

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne que, lors de l'avant-dernier sous-comité, un casque-bell avait été présenté, mais il y avait une difficulté avec le système de communications qui était situé sur le dessus du casque.

M. Mathieu Sauvageau, membre du sous-comité d'Équipement, mentionne qu'il a trouvé un casque, soit un casque qui s'appelle Nolan et qui est vendu en Europe. Il souligne que le système de communications est entièrement intégré au casque.

Ø CSST

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne aux membres du Conseil qu'au niveau de la fusion des districts, il y aura des rencontres pour en arriver à un arrimage. Là où il n'y a plus de RBA, M. Rolland indique que la position du comité de coordination provinciale voit le chef du BST faire partie du comité de Santé et Sécurité.

En ce qui a trait au parcours-formation, le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne aux membres du Conseil que, suite à la rencontre, il a évalué les documents de support qui pourraient être distribués aux directeurs, afin de donner le soutien aux représentants à la prévention.

M. Claude Blais explique qu'à Napierville il n'y a plus de véhicule à grille. Il vérifiera au district combien il en manque, car certaines unités n'en ont pas. M. Rolland rappelle qu'il y a une entente d'un véhicule par unité et demande d'être excessivement vigilants là-dessus.

Pour ce qui est du rapport du représentant en prévention, suite au rapport de parcours-formation, les directeurs soulignent qu'ils trouvaient le rapport trop lourd. Le

vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, suggère de soumettre un rapport uniformisé pour l'ensemble des directeurs.

Il est proposé et accepté unanimement de libérer deux directeurs afin d'uniformiser le rapport des visites des représentants en prévention et pour faire l'ébauche d'un formulaire simplifié.

Après discussions en tour de table, il est décidé que les deux directeurs qui feront partie de ce comité seront MM. Dominic Ricard et Guy Lapointe.

Grippe A H1N1

Pour qui est de cette grippe, le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne aux membres du Conseil qu'il y a des discussions depuis mars dernier pour faire un suivi. Il souligne que des distributrices de Pural entreront dans les unités incessamment. De plus, une campagne de vaccination est prévue pour le début de décembre et les services d'urgence seront priorisés.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, passe les comités et sous-comités de son département.

Comité de Formation

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, mentionne que la prochaine réunion des membres de ce comité aura lieu le 30 septembre prochain. Les deux directeurs de ce comité ont travaillé sur les heures excédentaires engendrées par le cours du nautique, car il y a eu une évolution pour le cours, il y aura suivi normal du dossier.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, mentionne qu'il y aura également élaboration du programme de formation - intégration PAHV et que des pourparlers sont en cours.

M. Mathieu Sauvageau donne en exemple, soit le dossier de M. Mathieu Gohier où il n'y a pas eu un bon encadrement et qu'un bon encadrement des PAHV serait nécessaire.

M. Dominic Ricard demande qu'à Shawinigan et Drummondville il y ait jumelage pour les PAHV pour faciliter, entre autres, leurs évaluations.

M. Alphé Simard demande qui sera là en remplacement de Mme Suzanne Boucher, puisque celle-ci a quitté le comité.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, lui répond que M. Pascal Simard remplacera Mme Boucher.

Ø Sous-comité des Griefs

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, mentionne que les rencontres vont bien.

Ø Comité de Reclassement

M. Chrystian Leclerc demande où en est le comité de Reclassement.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, rappelle la position de la Sûreté du Québec à ce sujet; elle prépare présentement un système de reclassement avec des critères objectifs et mentionne qu'au prochain CPC, il y aura certains dossiers qui seront amenés, et ce, reliés à la dernière négociation, sans plus. Le comité n'existe plus au niveau de l'APPQ.

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, passe les comités et sous-comités de son département.

Ø Sous-comité de Restructuration

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, fait état des travaux du sous-comité de Restructuration. La prochaine réunion aura lieu le 29 septembre prochain et il y aura validation des questionnaires pour les entrevues qui sont prévues auprès des délégués et des membres du Conseil de direction.

Un rapport sera fait pour le Conseil de direction des Fêtes. Les délégués choisis seront deux par district et ils seront choisis de façon aléatoire. Les gens qui feront les entrevues semi-dirigées seront MM. Robert Bronsard et Laurent Arel; le tout se fera, soit en déplacement dans la vallée du Saint-Laurent ou par sollicitations téléphoniques avec les délégués en région.

Ø Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec (RRMSQ)

Le président, M. Jean-Guy Dagenais, fait état du dossier et souligne que, contrairement aux autres caisses qui ont un rendement nul, nous, nous avons un

rendement positif de 3 % en date du 30 juin 2009. M. Dagenais informe également les membres du Conseil qu'il y a alternance au niveau de la présidence du comité à tous les ans et c'est Mme Nicole Pharand qui a été nommée comme présidente présentement au RRMSQ.

Négociations du contrat de travail

Le président, M. Jean-Guy Dagenais, explique qu'il a eu une rencontre avec le ministre Jacques Dupuis et qu'il a été question du conseil de la solde.

M. Dagenais explique que c'est dans l'intérêt du ministre Dupuis comme dans le nôtre de s'entendre rapidement. Le Ministre a même dit qu'il aimerait que le tout se règle dès l'automne.

Rapport du Vice-président aux finances

Ø Acceptation du rapport des membres du comité des Finances

Rapport du 22 mai 2009

Il est proposé et adopté unanimement d'accepter ledit rapport sans lecture.

Rapport du 1^{er} septembre 2009

Il est proposé et adopté majoritairement d'accepter ledit rapport sans lecture.

Ø Acceptation des chèques

Il est proposé et accepté unanimement d'accepter les deux listes des chèques, soit celle du 1^{er} janvier au 30 avril 2009 et celle du 1^{er} mai au 16 juillet 2009.

Remarques dans l'intérêt général de l'APPQ (suite)

Ø Projet pilote - cadets

Le président, M. Jean-Guy Dagenais, fait état que certains gestionnaires ont mal interprété l'entente et qu'il a dû intervenir auprès de la Direction de la Sûreté du Québec.

M. Dagenais fait un résumé de la rencontre qu'il a eue avec les cadets en Abitibi lors du tournoi de golf de la Justice. Ceux-ci déclaraient à M. Dagenais qu'il y avait, entre autres, du bénévolat, qu'ils patrouillaient et qu'ils faisaient de la recherche en forêt non-rémunérés.

Il y a eu intervention au CPC et le président, M. Jean-Guy Dagenais, a écrit directement au Directeur général de la Sûreté du Québec.

Ø Fluides corporels (liquides biologiques)

Me André Fiset et M. Laurent Arel ont été mandatés pour étoffer ce dossier. Une copie du rapport d'étape est remise aux membres du Conseil et sera joint au procès-verbal.

Le président, M. Jean-Guy Dagenais, a croisé le Ministre Bolduc et lui a fait part de notre intention de le rencontrer. Celui-ci se rendra disponible.

Le président, M. Jean-Guy Dagenais, fait état du dossier et explique qu'il y a un volet prévention qui est excessivement important et qu'il y a le volet prises sanguines chez les suspects qui est aussi important.

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne qu'une étude peut nous aligner sur une approche préventive et qu'il ne faut pas perdre de vue l'objectivité et le sens des propositions pour aboutir par les prélèvements sanguins.

Ø Table ronde avec le Premier ministre Stephan Harper

À trois jours d'avis, le président, M. Jean-Guy Dagenais, a été avisé que le Premier ministre Stephan Harper désirait le rencontrer afin de préciser les objectifs des policiers au Québec. M. Dagenais a réitéré à la table ronde de continuer le financement pour aider les policiers au Québec à combattre la criminalité avec l'ajout d'effectifs.

Le président, M. Jean-Guy Dagenais, en a profité pour parler du registre des délinquants sexuels et il a mentionné que le tout était primordial. Il a parlé aussi des libérations conditionnelles en ce qui a trait à la politique de la dernière chance.

Le Premier ministre du Canada a pris le tout en considération et nous allons assurer un suivi du dossier.

Ø Congrès FQM

Le président, M. Jean-Guy Dagenais, mentionne que ce Congrès aura lieu le 24 septembre prochain. Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, accompagnera M. Dagenais.

Ø Rencontres avec le Directeur général de la Sûreté du Québec

Le président, M. Jean-Guy Dagenais, fait état des prochaines rencontres qu'il aura avec le Directeur général de la Sûreté du Québec, dont une dès ce soir et il y en aura une autre de travail dans 15 jours.

Ø Politique salariale de l'APPQ (fiscalité)

Le vice-président aux finances, M. Luc Fournier, mentionne aux membres du Conseil de direction qu'il y aura une étude qui sera faite sur la politique salariale versus la fiscalité. En effet, l'APPQ veut s'assurer que le tout soit conforme aux règles fiscales.

Ø Postes urbains - effectifs

M. Dominic Ricard explique au président, M. Jean-Guy Dagenais, que les effectifs sur le terrain éprouvent beaucoup de pression puisque des gens sont prêtés à droite et à gauche sur des postes qui n'existent pas. Ainsi, des policiers sont obligés de faire du temps supplémentaire et les patrouilleurs sont placés sur des postes qui ne sont même pas sur la liste des emplois, cela revient à des prêts au noir.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, trouve qu'il y a, à ce moment, un problème d'utilisation du PAHV.

M. Dominic Ricard revient et donne comme exemple qu'il y a parfois plus de plaintes que d'effectifs sur le terrain, que le tout va sur la pile et que les rapports s'empilent.

Ø Secrétaire juridique de l'APPQ, qui fait quoi et à qui doivent-ils s'adresser ?

M. Guy Lapointe veut savoir qui fait quoi et à qui doit-il s'adresser pour les libérations au niveau de la conciliation, etc.

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, lui répond que Mme Karine Landreville fait maintenant de la recherche, Mme Mari-Lou Lafrance commence au niveau du secrétariat et qu'elle est la courroie de transmission.

Ø Informatique - compte-rendu sur les développements et sur le site Web

Le vice-président aux finances, M. Luc Fournier, fait un compte-rendu sur le dossier de l'informatique et mentionne qu'au niveau des assurances, c'est en production depuis le 8 juin dernier. Il explique qu'un problème est survenu dans le premier mois en ce qui a trait aux primes d'assurance-vie facultative pour ce qui est des retraités. En effet, le système avait créé des «doublons» et il y a eu surfacturation, mais le tout a été réglé en moins de 24 heures et les gens ont été remboursés en dedans d'une semaine.

Ø Assurances collectives - compte-rendu

Le vice-président aux finances, M. Luc Fournier, explique les nouvelles problématiques reliées au changement du règlement d'assurances. La limite de 50 000 \$ pour les frais médicaux et pour les frais RAMQ fait en sorte qu'il y a des problèmes pour certains individus. M. Fournier se voit mal dans une situation où il serait obligé de refuser, en vertu des règlements, de rembourser les frais de médicaments pour ce qui est du traitement du cancer, de la fibrose kystique ou autres. Il dit qu'il accorde présentement des dérogations et il demande l'assentiment des membres du Conseil.

Au tour de la table, les membres du Conseil semblent d'accord sur la pratique actuelle et le vice-président aux finances, M. Luc Fournier, vérifiera s'il est possible de modifier les règlements, afin de ne pas priver qui que ce soit d'un médicament.

Ø Photo-radar

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne aux membres du Conseil que, selon la directive de la Sûreté du Québec, lorsqu'un véhicule patrouille avec gyrophares et qu'il passe sur un photo-radar, il n'y aura pas de suivi sur l'infraction. Toutefois, pour les autres situations où il est clair qu'il n'y avait pas de gyrophares, il y aura un suivi et le membre devra justifier pourquoi il a passé à cette vitesse. Dans les cas où il n'y a pas de justification, les modalités relatives au billet d'infraction restent à déterminer pour le moment. Il y a eu à cet effet des discussions au CPC et d'autres discussions sont à venir.

Site Web, Sûreté du Québec en infraction (injonction)

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, explique le dossier et mentionne que cela fait plus de deux ans que la Sûreté du Québec en infraction existe, qu'il y a à l'intérieur du site le logo de l'APPQ, le logo de la Sûreté du Québec, des photos des membres du Conseil de direction et des propos mensongés à l'égard des membres du Conseil de direction.

Il est proposé et accepté unanimement de mandater Me Marco Gaggino pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser l'utilisation du logo de l'APPQ, des photos des membres du Conseil de direction et des propos diffamatoires à l'égard des membres du Conseil de direction, le tout sous réserve d'une évaluation globale des coûts pour l'intervention, sans limiter le début des procédures, il y aura compte-rendu au Conseil de direction de décembre 2009.

Ø Jeux Olympiques de Vancouver 2010

M. Chrystian Leclerc mentionne aux membres du Conseil qu'il a appliqué et qu'il a été sélectionné. Il aura entre 13 et 45 jours où il y sera assigné. Il demande aux membres du Conseil s'il y a objection s'il y va. Personne ne s'objecte, cela fait partie aussi de son travail.

Ø Financement calendriers

M. Chrystian Leclerc mentionne que M. Jean Sinotte, notre photographe aux Congrès, monte présentement un calendrier qui s'intitule «Police passion» et que 100 % des fonds iront à La Vigile. M. Leclerc se demande si les délégués ne pourraient pas vendre ce calendrier.

Il est proposé que l'APPQ achète l'équivalent de 200 calendriers au coût de 5 \$ l'unité ou donne l'équivalent monétaire aux profits de La Vigile.

Cette proposition est déposée sur le bureau.

Ø Observateur aérien - dossier Chutes aux Outardes - Îles-de-la-Madeleine en mars

M. Chrystian Leclerc se demande ce qui est important, car il y a une formation spécifique comme observateur aérien et la Sûreté du Québec loue présentement des hélicoptères et met des membres non formés de la Sûreté dans l'hélicoptère.

M. Leclerc s'est déjà intéressé au volet grief et le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, sensibilisera le département de la Formation et le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, verra le volet CSST dans ce dossier.

Ø PIMS - policier action jeunesse

M. Gaétan Boulianne demande s'il y a moyen d'avoir une définition de tâches pour les PIMS.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, lui répond qu'il sait que la Sûreté du Québec a rencontré les membres du sous-comité de Placement à ce sujet, mais le CPC n'a pas encore été approché.

M. Normand Lavoie fait lecture du procès-verbal du sous-comité de Placement à ce sujet et une copie de ce rapport sera jointe au procès-verbal.

Ø Relève de 12 heures Alma - projet pilote

M. Rémy Bouchard souligne qu'il faudra récrire les ententes, afin que le tout devienne permanent.

M. Chrystian Leclerc demande quel est le pouls de la Sûreté du Québec à ce sujet.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, répond que la Sûreté du Québec s'engage à ne pas réduire les effectifs, cela libère une équipe qui devient multi. Nous sommes censés faire signer une entente permanente pour éviter, justement, que l'employeur diminue les effectifs dans les unités. La Sûreté du Québec voudrait l'exporter, mais les gestionnaires résistent et les membres aussi dans certaines unités. Le volontariat est primordial.



Luc Fournier
Vice-président aux finances

ASSOCIATION DES POLICIÈRES
ET POLICIERS PROVINCIAUX DU QUÉBEC

LF/dmv